Bulletin municipal n°45

Novembre 2018

Prémanon

édito

4 années et quelques éditos plus loin...

Lorsque l'on me demande comment se passe le mandat de maire je réponds volontiers que c'est « un métier passionnant ».

La multitude des réglementations, les attentes légitimes de la société, l'évolution de l'organisation des collectivités et de l'État, conduisent en effet à la professionnalisation des élus. Désormais le maire, tel un chef de projet, doit pouvoir représenter mais surtout organiser, planifier, décider, animer, expertiser, convaincre. Et le fait de se voir confier cette mission par ses concitoyens, pour son village, la rend passionnante et vous fait passer par tous les états.

Premièrement, **la satisfaction** de voir se concrétiser des projets. L'école primaire inaugurée en septembre qui offre un écrin de travail et d'épanouissement nouveau pour les élèves et le corps enseignant. On mesure le fruit de ce projet aux efforts dont il a fallu faire preuve pour convaincre l'ensemble du Conseil Municipal de la justesse de cette rénovation. Dans le même ordre, le retour nourri que nous avons eu suite à l'enquête de satisfaction du Sherpa. Grâce à la volonté de lutter contre « l'aquoi bonisme » et au dynamisme de l'équipe en place, vous démontrez qu'une offre de petite surface de qualité a toute sa place à Prémanon.

Deuxièmement **la joie** de voir une commune qui vit et qui vibre lors de la fête patronale ou lors des évènements associatifs comme la soirée des parents d'élèves. Des nouvelles têtes prennent le relais et font vivre ces associations en donnant de leur temps et de leur talent. À l'heure du repli sur soi, on ne peut que se réjouir de l'initiative prise voici 3 ans d'encourager et d'accompagner le comité des fêtes.

En tant que Maire, il est important de porter **la cohérence** et **l'ambition** pour son village. Ces notions vont en particulier se cristalliser dans la révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Ce document de planification opérationnel et stratégique doit en effet traduire le projet de village que nous voulons, pour les 15 années à venir.

Pour tout vous dire, j'ai aussi un sentiment **d'impatience**. L'impatience de voir mis en ligne notre nouveau site internet début 2019 qui sera, je l'espère, à la hauteur de vos attentes. L'impatience également concernant le retard de lancement du projet de la « Maison Romand ». Gageons que la SEMCODA puisse lancer les travaux à la fin de l'hiver 2018/2019.

Pour mettre en œuvre un programme politique il faut aussi de **la persévérance**. Qualité mise à l'épreuve dans le montage du projet d'aménagement à l'arrière de l'Espace des mondes polaires. Cette zone doit accueillir à terme des hébergements touristiques haut de gamme, un bâtiment « détente/bien-être » ainsi que des logements. D'une surface de 2 ha environ, son aménagement doit compléter l'offre de services au village, consolider l'activité de nos commerces et contribuer à améliorer le bilan économique de l'Espace des mondes polaires.

Il n'est pas question de se reposer sur ses lauriers et sachez que toute l'équipe municipale est plus que jamais motivée pour améliorer ce qui a été mis en place, faire aboutir ce qui a été lancé et initier des nouveaux projets pour notre village.

Votre maire

Nolwenn Marchand

La mairie vous informe

Prémanon

URBANISME : RÉVISION PLU

La révision en cours de notre PLU continue d'avancer à grand pas.

Durant la phase de diagnostic, l'ensemble des éléments collectés dans les domaines de l'habitat, du milieu naturel, des paysages et de l'économie ont permis de faire le point sur la situation actuelle de notre commune et de faire le bilan de l'application du PLU de 2006. Ce temps de réflexion et d'analyse a également permis de faire ressortir les grands enjeux et de les confronter aux objectifs politiques affichés par la municipalité.

Toutes ces données et perspectives ont été synthétisées lors de la réunion de commission du 25 octobre puis présentées et débattues à l'occasion de la réunion publique du 15 novembre. Cette rencontre a marqué la fin de la phase diagnostic et permis d'esquisser le contenu du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Cette composante du PLU, édictant ses grandes orientations, sera débattue lors de la séance du conseil municipal du 11 décembre, étape importante à laquelle je vous invite à venir assister.

Le PADD s'appuie sur les enjeux qui résultent du diagnostic territorial et définit les orientations de développement que le PLU met en œuvre pour les 10 prochaines années.

LE PADD exprime le projet d'intérêt général sur lequel la commune souhaite s'engager :

- L'habitat,
- Les transports et les déplacements,
- Le développement des communications numériques,
- L'équipement commercial,
- Le développement économique et les loisirs
- La préservation ou la remise en bon état des continuités écologiques

Il expose donc un projet politique répondant aux besoins et enjeux du territoire intercommunal ou communal, et aux outils mobilisables par la collectivité.

Thème 1 : identité et patrimoines

Préserver les patrimoines naturels
Préserver la ressource en eau
Préserver les corridors écologiques
Maintenir les grands paysages et les points de vue
Préserver le caractère rural et les formes bâtis traditionnelles
Valoriser et structurer les espaces publics

Thème 2 : structuration du territoire

Renforcer le centre-bourg en tant que pôle de vie
Maîtriser l'évolution de l'urbanisation
Maintenir l'attractivité résidentielle du territoire
Contenir le développement des hameaux

Thème 3 : économie & cadre d'usage

Développer l'économie de proximité et les commerces
Préserver le foncier agricole stratégique et les exploitations
Répondre aux besoins de la population en matière d'équipements et de réseaux
Gestion durable des ressources locales

Thème 4 : Tourisme

Affirmer le chef-lieu dans sa fonction touristique et structurer les Jouvencelles
Améliorer les connexions entre les sites
Anticiper le développement du domaine skiable dans son fonctionnement.

Nous vous rappelons également que toutes les idées et remarques sont les bienvenues, sachant que Le PLU n'est pas une somme d'intérêts privés mais un projet d'intérêt général retranscrivant à la parcelle les projets de la commune.

À cette fin, **un classeur des doléances** est à votre disposition à l'accueil de la mairie.
Par mail, vous en avez l'habitude :
accueil@premanon.com

Nolwenn Marchand

La mairie vous informe

V.R.D.

Travaux syndicat mixte du canton de Morez :

Des travaux d'amélioration du réseau d'assainissement ont débuté sur le secteur de la Darbella.

Après plusieurs soucis d'obturation du réseau et un contrôle caméra, il s'est avéré que le réseau était très défectueux.

De nombreuses arrivées d'eau claire viennent surcharger la station d'épuration.

Six semaines d'intervention étaient prévues en 2018 au droit du carrefour des Jacobeys. La reprise de ces travaux réalisés par l'entreprise Di Lena s'effectuera au printemps 2019 pour le tronçon jusqu'à l'hôtel de la Darbella.

Elle installera des tuyaux polypropylènes multicouches en raison de la faible pente (meilleure tenue dans la durée). Au terme des travaux, l'ancien réseau unitaire (eaux usées et eaux pluviales) devrait pouvoir être conservé et reconditionné en réseau de collecte des eaux pluviales.

*** L'hiver est là !... pensez à faire tourner vos fraises à neige et commander vos pneus neiges !...**

Bon hiver à tous.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le territoire du syndicat intercommunal des eaux du plateau des Rousses comprend 6 communes : Bois d'amont, Lajoux, Lamoura, Prémanon, Setpmoncel-les Molunes, les Rousses.

Le rapport pour l'année 2017 présente un certain nombre de données marquantes :

- Nombre d'abonnés : 4 953 ;
- Volumes produits : 735 342 m³ (soit -7,88 % par rapport à 2016) ;
- Volumes importés : 2 673 m³ ;
- Volumes exportés : 62 230 m³ (soit - 15,9 % par rapport à 2016) ;
- Volumes mis à distribution : 676 860 m³ (- 5.42 % par rapport à 2016) ;
- Volumes facturés : 479 456 m³ (- 7.84 % pour 2016) ;
- Volumes moyen par abonnés : 98 m³/an (- 5.68 % 2016).

Les chiffres clés : voir tableau ci-dessous

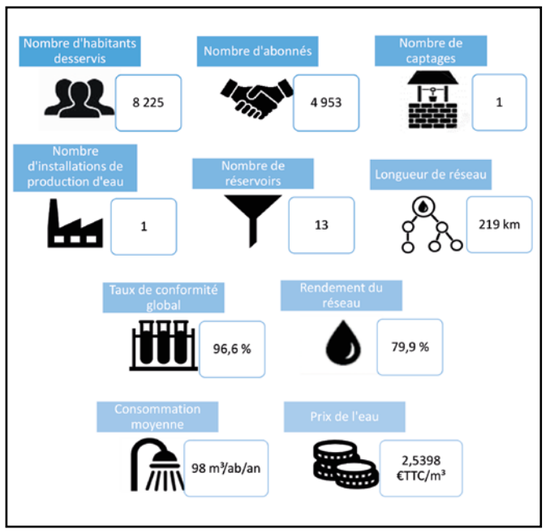

Vincent Halluin

CRÉATION DOMAINE ALPIN TRANSFRONTALIER UNIQUE SUR LES MASSIFS DES TUFFES ET DE LA DÔLE

Le Syndicat Mixte de Développement Touristique (SMDT) a pour vocation d'investir dans la Station des Rousses, (les remontées mécaniques et les installations nécessaires à l'exploitation des pistes de ski alpin).

Il délègue la gestion des différents massifs alpins (Noirmont, La Serra et Les Tuffes) à la SOGESTAR (SOciété de GEstion de la STAtion des Rousses).

La SOGESTAR a également repris, depuis l'hiver 2016-2017, l'exploitation du massif alpin de la Dôle, pour le compte de la société d'investissement TELEDOLE Suisse.

Le SMDT et la SA TELEDOLE réaliseront conjointement des investissements structurants afin de relier plus efficacement les deux massifs alpins de la Dôle et des Tuffes. Cette liaison permettra de créer un domaine transfrontalier de ski alpin unique géré par une seule société.

Le programme des travaux envisagés est le suivant *(voir carte ci-dessous)* :

- Création d'une liaison entre la Dôle et les Tuffes en récupérant certains éléments du télésiège des Jouvenceaux ;
- Remplacement du télésiège des Jouvenceaux par un télésiège débrayable 6 places ;
- Déplacement du départ du téléski des Jouvencelles ;
- Aménagement d'une piste à caractère évènementiel ;
- Aménagement d'un border cross ;
- Aménagement d'une piste verte d'accès au border cross ;
- Réaménagement du front de neige des Jouvencelles et des Dappes.

Parallèlement, la SA TELEDOLE créera un bâtiment d'accueil aux Dappes et réaménagera le parking.

Ces opérations d'investissements ont été réfléchies dans une démarche de développement durable (étude d'impact sur le milieu naturel, prise en compte de la biodiversité, étude climatique, enjeux paysagers et patrimoniaux, organisation des travaux, mise en place d'un observatoire environnemental sur le domaine skiable, ...).

La demande d'autorisation relative à la création d'un domaine alpin transfrontalier est soumise à enquête publique.

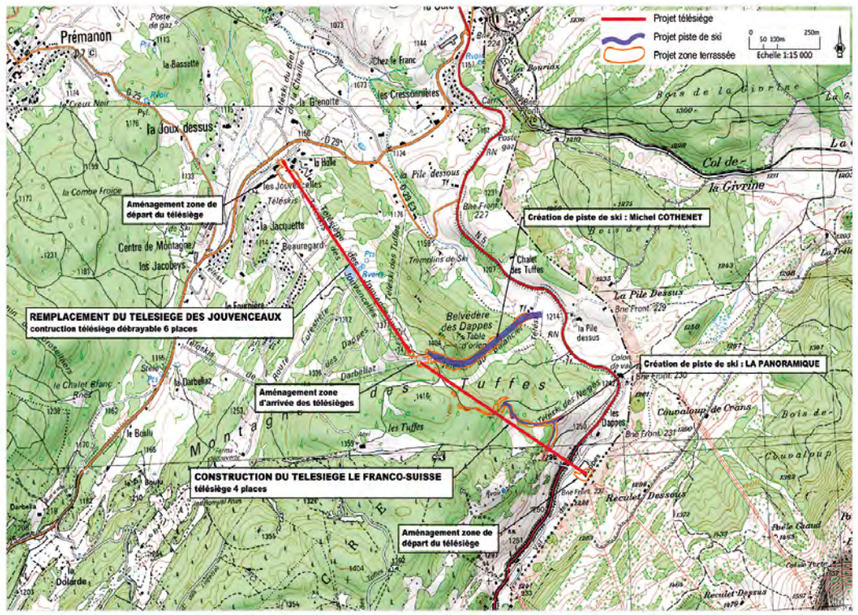

En fonction des dernières autorisations qui restent à valider à ce jour, l'enquête publique, qui se déroulera à Prémanon pourrait avoir lieu entre le 7/01 et le 8/02/2019. Des affiches seront placées à différents endroits de la commune pour l'annoncer. Chaque personne intéressée par le sujet pourra consulter les documents en mairie (aux heures d'ouverture), rencontrer les commissaires enquêteurs et faire des remarques sur le registre d'enquête.

Nolwenn Marchand

La mairie vous informe

ENQUÊTE SATISFACTION ÉPICERIE COMMUNALE SHERPA

Afin de répondre toujours mieux à vos attentes, vous avez eu la possibilité, durant les mois de mai et juin 2018, de remplir une enquête de satisfaction.

La première partie de l'enquête portait sur votre satisfaction quant au service proposé, globalement et par secteur (accueil, horaires, service, rayons, personnel).
La deuxième partie concernait votre perception des produits et les possibilités de mouvements de références.
La troisième partie visait à préciser quel service proposé est le plus important pour vous et si d'autres sont à développer.
Les dernières questions portaient sur « les habitudes consommateurs ».

48 questionnaires ont été remplis.

Les résultats de l'enquête sont les suivants :

Vous êtes **98 %** à trouver l'établissement agréable, pratique et le recommanderiez à vos amis.
Parmi les remarques sur le fonctionnement actuel on peut noter :

- Attente à la caisse lors des périodes de forte affluence ;
- Rayon fruits et légumes ;
- Fraicheur des produits ;
- Rayons surgelés.

Les produits présents en magasin semblent correspondre à vos attentes. L'envie de produits durables est très forte et nous poussent vers une augmentation de nos collaborations avec nos producteurs locaux. Aujourd'hui plus de **30 producteurs** approvisionnent le Sherpa. Un nouvel arrivé depuis quelques mois ; La laiterie Lehman, nous fournissant les yaourts de la ferme, les 4 cancoillottes, la crème crue, les crèmes dessert... est venue compléter notre gamme « frais ».

Le TOP 4 des familles de produits est d'abord la boulangerie **(58 %)**, puis le fromage (44 %), la viande bio **(27 %)**, le rayon traditionnel (15 %).

Concernant l'importance des services proposés, les résultats sont assez similaires aux familles énoncées ci-dessus, auxquels s'ajoute le service de l'agence postale communale.

Nous avons noté quelques besoins sur ***les services à développer : la presse, un relais pressing, filière courte, vrac, rôtisserie, etc.***

Nous avons mis en place le dépôt **pressing**, suite à ces remarques. Vous pouvez déposer vos vêtements et linge de maison durant toute la semaine. La levée du dépôt se fait le vendredi et vos vêtements sont disponibles le vendredi suivant.

Pour le reste de vos courses, souvent désignées comme « grosses courses », elles sont effectuées dans une grande surface à 75 %, dans un magasin bio (58 %), et 7 % dans un discount. 31 % de la clientèle fréquente les marchés environnants.

Vous êtes **92 %** à savoir que l'épicerie est gérée par la commune. **54 %** à la fréquenter pour cette raison et **35 %** non.

70 % des clients sont résidents permanents, 15 % non et 15 % sans réponse. L'enquête de satisfaction à été faite au mois de Mai, pour cibler notre clientèle locale.

Nous restons toujours ouvert à vos remarques constructives, pour vous proposer un service au top !

Merci d'avoir pris le temps pour votre magasin préféré.

Joana Rodrigues

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

LES ATELIERS :

☛ **Aquagym :** les séances d'aquagym ont pris leur régime de croisière et sont maintenant très suivies par un groupe d'une vingtaine de personnes. L'ambiance y est excellente et les participants apprécient de se retrouver chaque mercredi à la piscine de l'école des Neiges de Lamoura (La Combe du Lac) sous la houlette de Liliane REGAD, maître-nageuse. Pour rappel, ces cours sont gratuits pour les Prémanonières et Prémanoniers de plus de 60 ans. Si cela vous tente, vous pouvez rejoindre directement le groupe un mercredi, même pour une seule séance d'essai !

☛ **Atelier PRODESSA :** la dizaine de personnes qui a suivi les séances ludiques proposées par PRODESSA autour de thèmes aussi différents et intéressants que la mémoire, le bien-être, la vitalité, la gourmandise et quelques sorties s'est retrouvé début juillet pour un bilan des 22 séances dispensées. Toutes ont unanimement fait part de leur grande satisfaction et de la très bonne ambiance qui a régnée tout au long des séances.

☛ **LES REPAS À DOMICILE :**
le Service de portage des repas à domicile est toujours à la disposition des personnes qui souhaitent se voir livrer leur repas quotidien, du lundi au vendredi. Ce Service peut être utilisé également lors de période de « petit moins bien », de grippe, de retour d'hôpital ou pour « essayer » les menus.
La démarche est très simple. Un appel téléphonique (ou une visite) au secrétariat de mairie, au plus tard le jeudi matin pour la semaine suivante.
Les repas sont livrés entre 11 h 30 et 12 h 00, par un agent communal, au domicile du bénéficiaire.
Le coût du repas est de 8 €. Une facturation mensuelle est effectuée par la commune. Alors n'hésitez pas à en profiter !

Dominique Cautard

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Merci pour votre présence nombreuse.
Merci aux enfants, aux enseignants, à celles et ceux qui ont préparé cette belle cérémonie.
En 2018 le souvenir reste le premier rempart avec l'écoute et la tolérance contre les conflits qui nous divisent.

La mairie vous informe

INAUGURATION LOCAUX SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Vendredi 5 octobre, Madame la Sous-préfète, en coupant le ruban tricolore, inaugurait les nouveaux locaux scolaires. Cet événement marqua la fin d'un long processus et le début d'une nouvelle période pour les enfants de Prémanon.

Ce bâtiment a déjà plusieurs vies derrière lui, construit dans les années 60, il aura été local technique, logement, salle des fêtes... Depuis longtemps sa fonction principale est d'accueillir les élèves de Prémanon. Le dynamisme démographique de Prémanon est tel que ce bâtiment n'a cessé de s'adapter. Les appartements sont devenus des classes, les murs ont du bouger. Le pôle petite enfance est venu le compléter et le soulager quelques temps. Mais, il y a 3 ans, le constat était sans appel. Les locaux de l'école ne répondaient plus aux besoins de notre village. Les formes et les surfaces étaient disparates selon les salles, leur nombre insuffisant et les espaces pour les activités périscolaires étaient inadaptés aux effectifs et ne permettaient plus un accueil de qualité. De plus comme tous les bâtiments publics, l'école se devait d'être accessible à tous, y compris aux enfants devant se déplacer en fauteuil.

La création d'une sixième classe a sans doute été l'élément déclencheur. Reste que chaque membre du conseil municipal est conscient des tensions sur les finances communales. Luxe ou nécessité, les débats auront été nombreux et sains avant d'écarter la solution de réhabilitation "à minima".

L'investissement concerne également la bibliothèque, une salle d'activités artistiques et culturelles et l'amélioration du confort de l'accueil périscolaire. Rénover ces locaux aura été plus que jamais un investissement pour l'avenir. Dessous la masse des apprentissages grandit sagement dans un cadre à la hauteur.

Gilles Dannecker

Le nouveau bâtiment scolaire vu par les enfants :

- **N. CM2 :** « Elle est belle ».
- **I. CM2 :** « Elle est propre ».
- **A. GS :** « Je trouve que les portes sont belles », « Les classes elles sont jolies ».
- **J. CM1 :** « Elle est superbe ».
- **G. CM2 :** « Ça change de l'ancienne école ». « L'ascenseur c'est un peu la nouveauté ».
- **N. CE2 :** « Elle est super grande. C'est trop bien ».
- **E. CM1 :** « Les classes sont biens », « C'est mieux. On a plus froid en descendant du périscolaire pour aller à l'école ».
- **E. CE1 :** « Maintenant, on déjeune dans l'école ».
- **L. CM2 :** « La nouvelle école, elle déchire ».

L'ÉCOLE RÉHABILITÉE VUE SOUS TOUTES LES COUTURES !

Les élèves de CE1/CE2 ont travaillé sur les différentes façons de représenter leur nouvelle école :

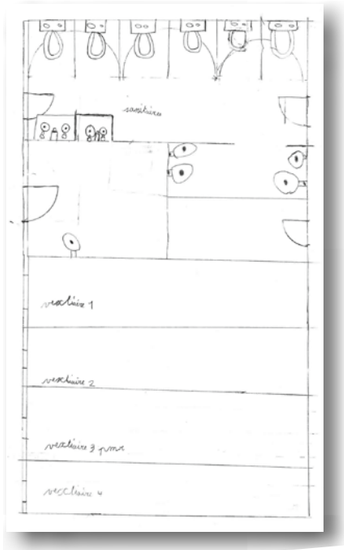

Le plan du rez-de-chaussée par les CE2 : (Eliott, Aurore, Elie, Tom, Eiléan, Malone).

La maquette des salles de classe du 1er étage : (Solal, Charlotte, Hippolyte, Liam, Léonie, Mélina).

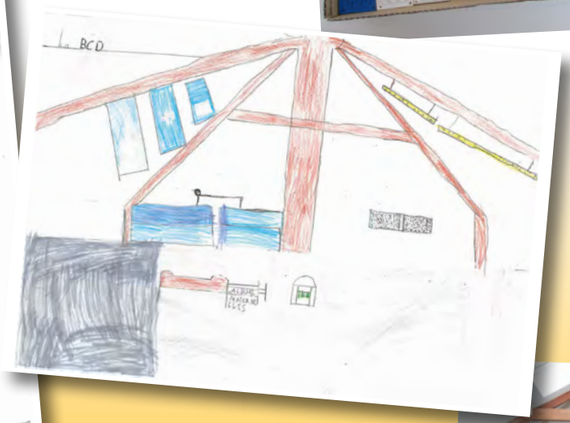

Le dessin de la salle d'activité et de la bibliothèque du 2e étage : (Romy, Loris, Emma L, Jibril, Louna, Sarah).

Le plan des façades : (Altaïr, Ninon, Olivia, Jade, Emma G, Julien).

La vie scolaire

L'ACCUEIL DE LOISIRS

« L'accueil de loisirs de Prémanon « Les P'tits jurassiens » est ouvert toute l'année, hors vacances scolaires, pour assurer le service périscolaire le matin, le midi, l'après-midi après l'école et le mercredi après-midi.

En raison de la réhabilitation de l'école élémentaire, le service a pu réinvestir les lieux et quelques légers changements ont été mis en place au niveau du fonctionnement.

L'équipe d'animation propose diverses activités (activités manuelles, jeux, cuisine,...) en rapport avec différents thèmes comme « Le monde marin », « Le jour et la nuit », « L'art dans tous ses états »,...

Depuis quelques années, les enfants ont aussi la possibilité de préparer un petit spectacle qui est ensuite présenté aux parents.

Les enfants y sont tellement bien que les effectifs ne cessent d'augmenter... ».

Sophie Vaillard

CROSS DU COLLÈGE

Le vendredi 19 octobre, les élèves de la classe de CM1-CM2 sont allés au Fort des Rousses pour participer au cross du collège. Ils étaient invités à courir avec les élèves de sixième et les autres CM des écoles primaires.

L'occasion de rencontrer les futurs camarades de classe et aussi de conclure le cycle « course d'endurance » préparé en classe depuis le début du mois de septembre.

En plus des côtés festifs et du plaisir d'encourager les copains, les objectifs sportifs étaient de courir 2 kilomètres et de réaliser une performance mesurée (le temps de course). Il a donc fallu apprendre à gérer son effort, à courir sans s'arrêter et ... en prenant du plaisir !

Bravo à tous les jeunes prémanoniers qui ont réussi à finir cette course, avec le sourire et la bonne humeur (voir photos). Et bravo aussi à Gautier qui s'est blessé deux jours avant la course mais qui est venu encourager quand même !

COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE : ON SE PRÉPARE À L'ÉCOLE !

À l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, les grands de l'école se sont intéressés à la grande Histoire, celle d'une interminable guerre de tranchée, et aux petites histoires telles qu'on pu les vivre les gens d'ici (ou de leur famille) il y a 100 ans.

Le monument aux morts de Prémanon : vingt-cinq noms gravés, vingt-cinq ***« enfants de Prémanon morts pour la Patrie »*** entre 1914 et 1918.

Le 11 novembre, nous allons participer à la commémoration de l'armistice. Nous lirons quelques textes, chanterons la Marseillaise et deux élèves joueront à la trompette et à la caisse claire la ***« sonnerie aux morts ».***

La cérémonie est un moment qui permet de se souvenir des hommes qui sont morts, de se rendre compte de la misère que les gens ont vécu à cause de la guerre.

Marie-Thérèse Chauvin, de l'association G2HJ, est venue en classe nous montrer des documents, des objets datant de la première guerre mondiale.

Ci-contre : le livret militaire de Joseph Jobard (des Rousses) et son ordre de mobilisation.

La mobilisation a commencé le 3 août 1914 : tous les jeunes hommes devaient aller se battre sur le front.

Nous sommes allés au musée de Morez pour visiter l'exposition ***« Les Moréziens pendant la Grande Guerre »*** et pour participer à un atelier de fabrication de périscope.

Grâce à deux miroirs, le périscope permettait aux combattants cachés dans les tranchées d'observer les ennemis sans sortir de la tranchée.

La vie associative

ASSOCIATION Mots mêlés

Exposition ***« Prémanon, autrefois »*** lors de la rencontre des généalogistes du groupe G2HJ, les 8 et 9 septembre 2018.

« Souviens-toi, Prémanon » est paru.

Les avez-vous lus, les récits de vie des Anciens abondamment illustrés et documentés ?
Le livre est disponible au prix de vingt euros au Sherpa, à l'Espace des Mondes Polaires, à la librairie Vents De Terre, à la bibliothèque et auprès de notre association.

Gelück. Jusqu'à Noël, la bibliothèque sera ouverte à l'ancienne crèche chaque deuxième mardi du mois de 16 h à 19 h. Elle fonctionnera dans ses nouveaux locaux, à l'école, dès janvier 2019.

Marque page à découper.

Michèle Marchand

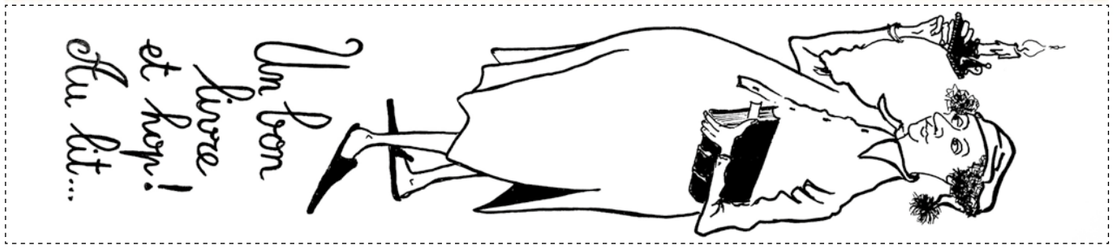

Octobre 2018, G2HJ expose à l'Espace des Mondes Polaires

Cette année, notre association G2HJ a présenté un de ses travaux dans la nouvelle salle de l'Espace des Mondes Polaires. Étaient présentes des associations du département du Jura ou limitrophe et même plus éloignées telles la Corrèze ainsi que l'association ArchéoJuraSites avec son président M. A. ALIX et Mme A. BOUQUEROD.

Depuis la création en 2006, notre but est de recueillir tous les actes des registres paroissiaux et d'état civil, les archives notariales et les photos des communes du Haut Jura. Nous avons étendu notre périmètre d'action sur l'ensemble de la Grande Judicature de St-Claude vers différentes communes du Jura et du Doubs et suivre les migrations des familles à travers le temps et au gré des guerres, des disettes et des épidémies.

Nous avons plus de 70 adhérents permanents et 250 personnes sur notre forum. L'ensemble de la communauté qui nous suit est estimée à environ 2000 personnes. Les relevés sont faits par des bénévoles passionnés et certains sont de véritables experts dans la généalogie, la paléographie ou l'Histoire. Des documents inédits tels le Grand Terrier de St-Claude, sont présentés et la mise en ligne des Archives du Jura permet des recherches dans différents domaines, dispenses de mariages, le contrôle des actes des notaires, les cadastres des communes. Cet engouement pour la généalogie correspond à un besoin de savoir qui nous sommes et qui étaient nos aînés. Les familles dispersées et recomposées, les enfants nés sous X, tout cela interroge les personnes et les pousse à découvrir leur histoire.

Cette année fut l'occasion de voter les nouveaux statuts en conformité avec les directives européennes et de présenter le nouveau site internet www.g2hj.fr.
Ce dernier a été profondément remanié, rajeuni et enrichi de nouveaux documents. Sa base de données est en libre accès conformément aux vœux des membres fondateurs. Nous étions à nouveau présents en novembre pour l'exposition sur les Poilus de la Grande Guerre 1914-1918. L'exposition a mis en avant le travail des femmes restées au village avec leurs enfants et leur condition de vie difficile pour les travaux des champs. La présentation de la généalogie des poilus qui ne sont pas revenus ou ceux rentrés au pays blessés, traumatisés. Leur silence sur cette guerre a rendu difficile leur témoignage mais les photos et les lettres des poilus parlent pour eux.

Livre de Marc FORESTIER Les Poilus de Lajoux paru pour le 11 novembre.

Des adhérents ont exposé leur généalogie concernant leur famille ou leurs travaux de recherche sur un nom typique du Haut-Jura. Certains arbres montraient la complexité des recherches sur les noms de famille tels les patronymes multiples à l'exemple des CHEVASSU CLEMENT à l'Antoine ou des BENOIT BONNEFOY à l'Anne.

Association présente « Les Mots Mêlés », avec la parution du livre **Souviens-toi**, Prémanon, recueil de témoignages de nos aînés prémanonniers agrémenté de photos.

Tout cela a été possible grâce à l'aide sans réserve du maire de Prémanon et de toute son équipe. Nous les remercions chaleureusement.

Alain C. Paget

La vie associative

Laissez-vous tenter, venez essayer la CO avec O'jura

O'JURA

Chacun aime faire partager ses passions - c'est pourquoi les orienteurs du club O'jura aimeraient vous faire partager leur sport. Eté comme hiver, la course d'orientation est une activité à la fois intellectuelle et physique que l'on pratique pour le plaisir ou pour la compétition - chacun à sa mesure.

« Entrainement » ? « Course » ?

Soyons précis : si cette activité peut-être très sportive, sa pratique peut aussi être uniquement **un loisir :** à tout âge, en courant ou en marchant, pour s'entrainer ou seulement découvrir le visage des sous-bois jurassiens, la course d'orientation est surtout un challenge par rapport à soi-même, où l'ambition principale est de savoir se situer dans un paysage grâce à une carte.

Depuis plus de dix ans, le club O'jura organise des entrainements pour ses membres : les plus jeunes (dès l'école primaire) et les débutants s'entrainent le samedi matin, et les plus aguerris, collégiens comme lycéens, s'entrainent le mercredi après-midi. Mais la particularité de ce sport est d'être une pratique familiale : les adultes, qu'ils soient parents ou non, sont donc cordialement invités à découvrir cette activité aux côtés des membres du club. Les animateurs des séances sont là pour vous faire découvrir cette activité, et il ne vous faudra qu'une boussole et une paire de chaussures ***« tout-terrain »*** pour participer.

En complément, si la compétition vous tente, les clubs jurassiens organisent chaque année la coupe jurassienne, une série d'épreuves qui s'étend sur toute l'année, le plus souvent à proximité de Prémanon. Participation gratuite pour les licenciés des clubs.

En pratique :

De Pâques à Toussaint, les entrainements se déroulent dans les forêts voisines de Prémanon, le samedi matin pour les débutants et les enfants d'âge primaire et le mercredi après-midi pour le perfectionnement. Les adultes qui souhaitent s'initier, parents d'orienteurs ou non, sont les bienvenus...

De Toussaint à Pâques, le club organise des séances à la salle polyvalente de Prémanon, au sein de l'Espace des Mondes Polaires : de 17 h 45 à 19 h pour les jeunes et de 19 h à 20 h 30 pour les adultes et le perfectionnement.

Catherine Merat

CHORALE LE CHANT DU MONT FIER

Le 24 juin dernier, la chorale a répondu positivement à l'invitation de l'Association Culturelle Rousselande. Un concert a été donné à la salle de l'Omnibus aux Rousses. Merci aux membres de l'association pour leur accueil.

Le concert était dirigé avec talent et brio par Edith Closset et son accompagnement à l'accordéon du chant « Sous le ciel de Paris » a séduit le public.

Au piano, Joël Grandclément artiste musicien, a beaucoup travaillé et nous a rendu un grand service en assurant l'accompagnement musical de ce concert.

Merci beaucoup pour sa prestation.

Le répertoire essentiellement composé de chansons françaises et de quelques chants humoristiques a été très apprécié par une assistance qui n'a pas été avare de ses applaudissements et de ses rappels.

Sincères félicitations et remerciements à **Edith** pour son engagement, son travail et les efforts fournis durant cette période intérimaire à la direction de la chorale.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à la rentrée de septembre une nouvelle chef de chœur, Sonia Hausdorff.

Sonia, musico-thérapeute, professeur de musique a accepté avec enthousiasme de prendre en charge la direction de la chorale. Nous lui souhaitons la bienvenue.

C'est une chance pour nous tous de pouvoir partager de très bons moments de chants, d'entente et d'amitié. Avec la venue de cette chef de chœur, la chorale souhaite augmenter son effectif et partager avec de nouveaux choristes le plaisir de chanter. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique ou le solfège pour faire partie d'une chorale.

Il faut juste avoir envie de chanter !.. Alors n'hésitez pas à venir profiter d'un instant convivial au sein de la chorale « Le chant du mont Fier ».

Récemment une jeune choriste, Elise, a rejoint la chorale au pupitre des sopranes.

La chorale donnera son concert de Noël le jeudi 3 janvier 2019 en soirée. Cette date peut surprendre mais elle est conditionnée par le calendrier, les manifestations sportives de la région et l'absence de choristes.

Petit rappel : les répétitions ont lieu à Prémanon. Le lundi soir de 20 h 30 à 22 h 00.

Le Président
Bernard Chavin-Gazalier

La vie associative

SKI CLUB

Le ski club Prémanon c'est le ski pour tous, dans un esprit associatif, qui n'oublie pas le côté sportif.

Section Saut
Accès dès 7 ans

Section Biathlon
Accès sur test

Pour tout renseignement :
scpremanon.com
ou Will au 06 64 10 31 42

Section Fond
Accès dès 7 ans
Tous les lundis soir
Tous les samedis matin à l'automne
Tous les mercredis après-midi dès la neige

Section Fond adulte
Entrainement minimum 1 fois par semaine
Cours adultes le mercredi ou le dimanche

Section Alpin
Accès dès
la troisième étoile
Tous les
samedis matin

Wilfried Elien

FIESTA MEXICANA !

Le samedi 29 septembre, **un air latino** a résonné dans l'Espace des Mondes Polaires ! Pour leur repas annuel, les bénévoles de l'Association Scolaire Sportive et Culturelle de Prémanon avaient choisi pour thème : **« Fiesta mexicana »** !

240 convives ont répondu à l'appel et se sont retrouvés pour déguster des spécialités du Mexique. Au menu : Cocktail ; tortillas ; guacamole maison en guise d'apéritif suivi d'un chili con carne géant ; en dessert, un flan mexicain accompagné de churros !

Au son du DJ, petits et grands ont dansé jusqu'au milieu de la nuit. Les plus joueurs ont même participé à la pesée de la piñata, qui a permis à de nombreux gagnants de repartir avec des lots offerts par les commerçants du village que nous souhaitons vivement remercier.

Cette soirée, durant laquelle on a pu admiré de magnifiques sombreros ainsi que des moustaches fabuleuses, s'est déroulée dans la joie, la bonne humeur et sous le signe de la convivialité... la marque de fabrique de l'ASSCP !

Cette année encore, nous espérons proposer le brule-sapin début janvier, la sculpture sur neige en février et bien sûr la fête de la musique fin juin !

Pour suivre les actus de l'association,
rendez-vous sur la page facebook : assoc' sportive et culturelle de Prémanon.

Marie Seignez

La mairie vous informe

CARTE AVANTAGES JEUNES 2018-2019

La carte Avantages Jeunes est une carte de réduction pour tous les jeunes de moins de 30 ans vendue au prix de 8 €. C'est un concentré de bons plans en Bourgogne-Franche-Comté !

Elle est composée d'**une carte individuelle** personnelle et d'**un livret** conçu pour rester dans la poche, dans le sac, à portée de main, pour en profiter un maximum !

Valable 1 an, à partir du 1er septembre, elle permet de bénéficier de milliers de réductions permanentes et d'avantages exclusifs partout dans le Jura et en Bourgogne-Franche-Comté pour la culture, le sport, les loisirs, les voyages, la vie pratique et le shopping.

Votre commune s'engage au quotidien en faveur des jeunes et a fait le choix de vendre la carte Avantages Jeunes au prix de 5 € au lieu de 8 € (aux jeunes de moins de 30 ans).

Venez retirer votre carte Avantages Jeunes (édition Jura) dans votre mairie !

INFO : IMPÔTS À LA SOURCE...

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu : du nouveau sur vos bulletins de salaires

Cette grande réforme du paiement de l'impôt sera mise en œuvre à partir de janvier 2019.
Elle prendra la forme d'une retenue sur votre salaire ou votre pension de retraite.
Pour les revenus fonciers et les revenus des indépendants et agriculteurs, l'impôt sera payé via des acomptes contemporains calculés par l'administration et prélevés chaque mois sur votre compte bancaire à compter du 15 janvier 2019 (sauf option pour un paiement trimestriel).
Pour les personnes non imposables, le taux de prélèvement sera de 0 % et donc la réforme ne change rien pour eux.
Pour les autres, le taux personnalisé qui figure sur leur dernier avis d'imposition sera transmis aux employeurs et caisses de retraites dès le mois de septembre 2018, sauf option prise pour le taux non personnalisé.
Les entreprises auront ainsi la possibilité de faire préfigurer sur les bulletins de paie des derniers mois de 2018 – à titre informatif – les informations sur le taux de prélèvement qui sera appliqué au salarié et le montant simulé de la retenue à la source.
Autre moyen pour avoir une idée précise du montant de prélèvement applicable à partir de janvier 2019, un simulateur dédié est en ligne sur impot.gouv.fr. En indiquant le salaire net mensuel imposable et votre taux de prélèvement à la source, le montant qui sera prélevé chaque mois sur le bulletin de paie est automatiquement calculé.

Toutes les réponses à vos questions sur impots.gouv.fr ou numéro national : 0 811 368 368 (service 0,06 €/minute + prix d'un appel).

CARTE ET CHÉQUIER RUSÉS

La carte et le chéquier Rusés offrent **aux résidants et aux vacanciers** de la Station des Rousses **d'importantes remises sur diverses activités été et hiver.**

• Pour les résidants locaux

Rendez-vous dans **votre mairie**, en présentant les pièces suivantes :

- ✔ un justificatif de domicile,
- ✔ une photo d'identité,
- ✔ le règlement correspondant à 10 € par demandeur (espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public).

• Pour les résidants secondaires

Rendez-vous à la **Communauté de communes de la Station des Rousses**, en présentant les pièces suivantes :

- ✔ un justificatif de domicile de l'hébergement de la station datant de moins de trois mois (avis d'imposition ou facture),
- ✔ une photo d'identité du demandeur,
- ✔ une copie du livret de famille,
- ✔ le règlement correspondant à 10 € par demandeur (espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public).

Vous pouvez effectuer votre demande de carte et chéquier Rusés par courrier auprès de la Communauté de communes. Pour cela, téléchargez **la fiche de demande** de carte de résidant, remplissez-la puis envoyez-la à la Communauté de communes accompagnée des pièces mentionnées ci-dessus.

À noter : l'envoi des chéquiers par voie postale nécessite de fournir avec votre demande une **enveloppe retour ou lettre suivie préaffranchie**.

• Pour les vacanciers

- ✔ **1 carte Rusée** est remise à toute personne de plus de 18 ans en séjour sur la station de **1 à 3 nuitées** (accès gratuit aux navettes Skibus et Estibus).
- ✔ **1 carte et 1 chéquier Rusés** sont remis aux vacanciers de 18 ans et plus en séjour **à partir de 4 nuitées** sur la station (+ de 200 € d'avantages et accès gratuit aux navettes Skibus et Estibus).

Les hébergeurs de la station doivent au préalable récupérer ces cartes et ces chéquiers Rusés à la Communauté de communes.
À l'arrivée des vacanciers, les hébergeurs leur offrent gratuitement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

BIENNETTE
Petite bienne
mot d'origine Celte
(du mot onna) et
qui signifie rivière

Prémanon

Le premier téléphone est installé sur notre commune en 1907

ÉTAT CIVIL 2018

(Situation au 24 novembre 2018)

Naissances

LEBLANC Luce née le 27 mai à Pontarlier
CHRISTEL Gwendal né le 4 juin à Lons-le-Saunier
COQUELET Noé né le 27 juin à Lons-le-Saunier
GEORGEON Margot née le 10 juillet à Pontarlier
LAFARGE Isaac né le 12 septembre à Lons-le-Saunier
VUILLERMET Amy-Rose née le 27 octobre à Lons-le-Saunier

Mariages

Julie BLANC et Julien LEMASLE le 16 juin
Gwenaëlle LESPAGNOL et Sébastien PIANETTI le 18 août
Julie BENOIT-GUYOD et Antoine LAZZAROTTO le 25 août

Décès

BONNEFOY Giselle née GAUTHIER-MANUEL
le 18 juillet à Bois d'Amont

NEWSLETTER

**RESTEZ CONNECTÉS À LA VIE MUNICIPALE EN VOUS INSCRIVANT À LA NEWSLETTER SUR LE SITE WEB DE LA COMMUNE EN PAGE D'ACCUEIL.
VOUS RECEVREZ AINSI LES INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL, L'ANNONCE DES FÊTES ET CÉRÉMONIES ET LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS SUR LA COMMUNE.**

HORAIRES DE LA MAIRIE :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 18 h, sauf vendredi 17 h.
Tél. : 03 84 60 77 09 - Fax : 03 84 60 72 52 - Courriel : accueil@premanon.com

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE ET ÉPICERIE COMMUNALE :

Du mardi au samedi : de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h.
Le dimanche : de 8 h à 12 h 30 (sauf pour agence postale samedi après-midi et dimanche).
Départ du courrier du lundi au vendredi : 12 h 30, le samedi : 11 h - Tél. : 03 84 45 61 32

Directeur de la publication : Nolwenn MARCHAND - Conception et Impression : ABM Graphic - Lons-le-Saunier - N° 40863 - Crédits photos : Fotolia - Commune de Prémanon